

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/Notif.00/414
13 septembre 2000

(00-3550)

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1.	Membre de l'Accord adressant la notification: <u>UNION EUROPÉENNE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2.	Organisme responsable: Commission européenne L'organisme ou l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doit être indiqué s'il est différent de l'organisme susmentionné: Commission européenne: Point d'information OTC des CE.
3.	Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4.	Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Perméthrine (substance active de pesticide).
5.	Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: Projet de décision de la Commission concernant la non-insertion de la perméthrine en tant que substance active dans l'annexe I de la directive 91/414/CEE et concernant le retrait des autorisations pour les produits phytosanitaires renfermant cette substance active.
6.	Teneur: Retrait des autorisations pour les produits phytosanitaires renfermant de la perméthrine.
7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Protection de la santé des personnes et de l'environnement
8.	Documents pertinents: Doc. SANCO/868/00
9.	Date projetée pour l'adoption: 1 ^{er} décembre 2000 Date projetée pour l'entrée en vigueur: À compter de la date de notification aux États membres
10.	Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification aux États membres.
11.	Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [] ou adresse, courrier électronique et numéro de télécopieur d'un autre organisme: Point d'information OTC des CE DG ENTR/F/2 Télécopieur: +32 2 299 57 25 Courrier électronique: EC-TBT@cec.eu.int